IV

L'ORDRE DES MOTS EN LATIN : APRÈS J. MAROUZEAU

par Olga SPEVAK

Maître de conférences (HDR) à l'Université de Toulouse Jean-Jaurès

SOMMAIRE. – *Le présent article a pour objectif de présenter les directions qu'ont prises les études sur* ***l'ordre des mots*** *après les travaux fondamentaux de* ***J. MAROUZEAU****. Il se concentre sur les principes adoptés par les études typologiques et sur les concepts utilisés par les études orientées sur la pragmatique, en particulier dans le domaine du* ***syntagme nominal****. Certains de ces concepts, en particulier* ***la dépendance contextuelle, le contraste*** *et* ***l'emphase*** *permettent d'expliquer l'ordre des composants du syntagme nominal en latin. Une question qui se pose est alors : ces principes sont-ils compatibles et dans quelle mesure ? D'une part, l'ordre des mots en latin est censé obéir aux* ***règles pragmatiques****, d'autre part, le latin classique présente une* ***expression hautement stylisée****. Une brève comparaison de la variation de l'ordre des mots, fournie par* ***Cicéron****, montre que cette question de recherche mérite d'être explorée en détail.*

SUMMARY. – *The aim of this article is to briefly present the directions that studies on* ***Latin word order*** *took after the fundamental works of* ***J. MAROUZEAU****. It discusses the main principles adopted by typological studies as well as concepts that are used in pragmatically oriented studies, especially in the domain of* ***the noun phrase****. Some of these concepts, especially* ***contextual dependency****,* ***contrast****, and* ***emphasis*** *make it possible to better understand the ordering of the components of Latin noun phrases. A question that remains to be asked is the relationship between pragmatics and stylistics: are these principles compatible and to which extent? On the one hand, Latin word order is supposed to obey* ***pragmatic rules****; on the other hand, Classical Latin is a* ***highly stylized language****. A brief comparison of the variation in word order mentioned by* ***Cicero*** *shows that this research question should be explored in more detail.*

« L'ordre des mots en latin est libre, il n'est pas indifférent. Libre, en ce sens que, sauf exception, il n'y a pas pour chaque terme de la phrase une place attitrée, obligatoire. Mais non pas indifférent, parce qu'en général deux ordres possibles ne sont pas synonymes » [1].

1. J. MAROUZEAU, *L'Ordre des mots dans la phrase latine*, vol. I. *Les groupes nominaux*, Paris, Champion, 1922, p. 1.

1. Introduction

Jules Marouzeau, fondateur de notre Société, dont le 90e anniversaire a été célébré en novembre 2013, a été le premier à avoir entrepris une étude approfondie de l'ordre des mots en latin sous ses divers aspects : le syntagme nominal, la phrase simple (le verbe et ses compléments) et les articulations de l'énoncé ; les règles principales ont été résumées, plus tard, dans le « Volume complémentaire ». Le travail monumental de J. Marouzeau, auquel il a consacré presqu'un demi-siècle, est sans égal : l'ampleur de son matériau, couvrant différentes périodes du latin, la prose de même que la poésie, témoignent non seulement du bien-fondé des recherches mais aussi de la grande érudition de l'auteur. L'influence que J. Marouzeau a exercée sur des générations de latinistes a fait qu'après lui, l'ordre des mots a été, pour ainsi dire, évité comme sujet d'études systématiques : il a fallu attendre des décennies pour voir paraître des monographies consacrées à ce sujet.

L'apport de J. Marouzeau à la question de l'ordre des mots en latin est multiple, et nous y reviendrons. À cet endroit, nous aimerions mentionner un point plus général concernant sa méthodologie. Il suffit de citer les mots de Jacques Perret :

> « La méthode commune à tous ces travaux consiste à tenter de reconnaître, par l'appréciation aussi fine que possible d'un grand nombre de contextes, quel est, entre plusieurs ordres possibles, l'ordre normal, indifférent, et ceux que spécifie, dans les circonstances supposées les mêmes, une volonté définie d'impressivité » [2].

Plus concrètement, la méthode de J. Marouzeau consistait à déterminer la construction de base et à décrire les groupes syntaxiques qui la constituent : adjectif et substantif, adjectif et génitif, préposition et substantif, verbe et complément(s) : *maxima – dissentio*, *inter – duos fratres*, *de – ea re*, *augebat – familiaritas inimicitiam*. Dans le cas du verbe, il importe de déterminer, en outre, sa place dans la phrase : initiale, intérieure ou finale [3]. La construction de « base » une fois retenue, les variations par rapport à cet ordre sont décrites comme stylistiquement pertinentes. Par exemple, l'adjectif *ferreus*, employé comme un adjectif de matière, est normalement postposé : *transtra... confixa clauis ferreis* (Caes., *C.* 3, 13, 4) « les traverses... assujetties par des chevilles de fer », mais il prend la première place lorsqu'il est employé au figuré : *ferreum scriptorem* (Cic., *Fin.* 1, 5) « un écrivain de fer ». Il importe de souligner la complexité de son approche : J. Marouzeau ne s'est pas contenté de retenir des groupes syntaxiques mais, dans ses analyses, il faisait intervenir divers facteurs tels que les valeurs sémantiques des mots concernés, l'équilibre de la phrase, les intentions de parallélisme ou de contraste.

Cette démarche méthodologique est tout à fait originale et il n'est pas sans intérêt de rappeler que plus tard, Joseph Greenberg (1915-2001),

2. J. Perret, « Jules Marouzeau », *Gnomon* 37, 1965, p. 103-105.

3. J. Marouzeau, *L'Ordre des mots en latin. Volume complémentaire*, Paris, Les Belles Lettres, 1953, p. xi. Cf. N. Schneider, *De uerbi in lingua Latina collocatione*, Munster, 1912.

linguiste américain, proposera, à la conférence sur les Universaux linguistiques (*On Language Universals*) [4] en avril 1961 (Dobbs Ferry, New York), à peu près les mêmes critères pour un classement typologique des langues. J. GREENBERG a étudié une trentaine de langues appartenant à des aires géographiques variées, auxquelles il a ajouté des données concernant cent douze autres langues à titre de complément. Son article, intitulé *Universals of language*, a non seulement inspiré toute une série d'études de typologie mais encore a contribué à la constitution d'une nouvelle discipline : la typologie linguistique. Est-ce par hasard que le latin ne figure pas dans le corpus de GREENBERG ? Quoi qu'il en soit, l'idée de partir des unités minimales (adjectif – substantif, préposition – substantif...), comme l'avait proposé J. MAROUZEAU, s'est avérée une méthode valable pour étudier l'ordre des mots et, en outre, la typologie des langues.

Dans la présente contribution, nous nous proposons d'examiner les directions qu'ont prises les recherches sur l'ordre des mots après J. MAROUZEAU, et de présenter ensuite sur cette base quelques propositions nouvelles pour interpréter l'ordre interne du syntagme nominal. Nous ajouterons également quelques observations concernant le rapport entre la pragmatique et la stylistique.

2. Les études sur l'ordre des mots après J. MAROUZEAU

Après J. MAROUZEAU, les études de l'ordre « variable » latin relèvent, globalement, de trois catégories : les études sur la typologie, les études sur la pragmatique, et les études qui poursuivent, plus ou moins directement, la ligne de J. MAROUZEAU. À des degrés divers, ces contributions apportent des éléments intéressants et importants pour une meilleure compréhension de la variabilité de l'ordre des mots en latin.

Les études typologiques cherchent à établir l'ordre de base, selon les critères proposés par J. GREENBERG, et à comparer les phénomènes linguistiques observés dans les langues de l'Europe et du monde entier. Les études de typologie du latin et des langues romanes, qui en sont issues, invitent à des comparaisons sur des changements typologiques en diachronie. Les langues romanes ont été identifiées comme des langues à l'ordre « SVO », présentant l'ordre S(ujet), V(erbe), (O)bjet dominant, avec d'autres caractéristiques résumées par la formule « le terme régissant est suivi par le terme régi » : la préposition est suivie par le nom, le nom est suivi par l'adjectif… En revanche, il est beaucoup plus difficile de faire entrer le latin dans l'un des trois groupes typologiques principaux (SVO, SOV, VSO) établis par J. GREENBERG. En effet, le latin est le plus souvent considéré comme une langue de type « SOV », où le terme régi devrait être suivi du terme régissant. Or, cette règle ne se vérifie pas toujours. Le latin possède majoritairement des prépositions (et non pas des postpositions ; la construction de *causā*, *gratiā* et *tenus* est minoritaire) et les ordres : adjectif – nom et génitif – nom ne représentent que l'un des possibles arrangements du syntagme

4. J. H. GREENBERG, *Universals of Language*, Cambridge, The MIT Press, 1963, p. 58-90 (seconde édition, 1966, p. 73-113).

nominal [5]. En outre, l'ordre SVO, caractéristique des langues romanes, est dominant seulement dans certains textes latins (chez Plaute et chez Égérie, par exemple). A-t-on affaire à un changement typologique ? Cette question ne cesse d'être débattue. Cependant, il est plus vraisemblable qu'à la différence des langues à l'ordre figé, tel le français, l'ordre des mots latin échappe, par sa variabilité, à une catégorisation typologique. Bien que les considérations typologiques ne soient pas en rapport direct avec l'étude des textes latins, elles peuvent apporter des éléments intéressants. Nous en proposons un exemple. Dans le cadre typologique, D. Bakker [6] a examiné la structure du syntagme nominal dans les langues de l'Europe. À partir des critères tels que la place prénominale ou postnominale de l'adjectif et du génitif, la variabilité de leur place, et la possibilité de la disjonction, il a évalué la rigidité et la flexibilité des syntagmes nominaux dans les langues de son corpus. Le latin ressort de cet examen comme la langue avec la plus grande variabilité, presque maximale ; après lui viennent, par exemple, le russe et le grec ancien – dont le syntagme nominal est nettement moins variable que celui du latin, sans doute en raison de l'article défini. Le syntagme nominal des langues romanes est relativement rigide. Cet exemple montre qu'en latin, langue dépourvue d'articles, nous avons affaire à une très grande variabilité de l'ordre interne du syntagme nominal, qui, avec une telle envergure, ne se rencontre ni en grec ancien, ni dans les langues modernes parlées. Ce point permet de mieux comprendre non seulement des problèmes de classement typologique du latin, mais surtout de nombreux problèmes dans l'interprétation des faits latins.

Les études concernant la pragmatique – par « pragmatique », nous entendons « ce qui contribue au sens de l'énoncé mais n'est pas compris dans le sens lexical des mots » –, menées dans des cadres de linguistique théorique variés (la grammaire générative, la perspective fonctionnelle de la phrase ou la grammaire fonctionnelle), examinent l'ordre des mots du point de vue de l'information fournie par un énoncé. Il convient de rappeler que le développement des concepts pragmatiques dans le domaine de l'ordre des mots a été largement inspiré par la thèse d'Henri Weil, philologue français d'origine allemande, intitulée *Question de grammaire générale : de l'ordre des mots dans les langues anciennes* [7]. D'une manière générale, la disposition des termes d'une phrase correspond au principe suivant : l'élément qui est déjà explicité dans le contexte antérieur vient d'abord ; l'élément nouveau

5. Voir les études de J. N. Adams, « A typological approach to Latin word order », *Indogermanische Forschungen* 81, 1976, p. 70-100, et de H. Pinkster, « Evidence for SVO in Latin ? », dans : R. Wright (éd.), *Latin and the Romance languages in the early Middle Ages*, Londres, Routledge, 1991, p. 69-82. Un bilan critique des questions relatives à la typologie a été présenté par A. Nocentini, « Du latin aux langues romanes : la contribution de la typologie », dans : S. Kiss *et al*. (éds), *Latin et langues romanes. Études de linguistique offertes à József Herman*, Tubingen, Niemeyer, 2005, p. 411-418.

6. D. Bakker, « Flexibility and consistency in word order patterns in the languages of Europe », dans A. Siewierska (éd.), *Constituent Order in the Languages of Europe*, Berlin/New York, Mouton de Gruyter, 1998, p. 383-419. Sur son échelle de flexibilité (1,0 flexibilité maximale, 0,0 flexibilité minimale), le latin obtient la note 0,9 ; parmi d'autres langues, le russe obtient 0,7, le grec ancien 0,6 et les langues romanes 0,25.

7. Publiée en 1844, Paris, Crapelet, trois fois rééditée et traduite en anglais. Une approche similaire a été adoptée par exemple par B. J. Porten, *Die Stellungsgesetze des verbum finitum bei Cicero und ihre psychologischen Grundlagen*, Cologne, Herold, 1922.

vient après, par exemple : *alias me poscit pro illa triginta minas, alias talentum magnum.* (Plaut., *Curc*. 62) « il (le léno) me demande pour elle tantôt trente mines, tantôt un grand talent » [8]. *Leno*, le sujet de la phrase, est sous-entendu et représente l'élément le moins informatif (thème propre) ; *alias* est un complément de temps, donc il relève du thème, de même que l'objet *me* qui renvoie au locuteur. En revanche, le verbe *poscit* et son complément *pro illa* apportent une information nouvelle (rhème) ; l'objet *triginta minas* représente le constituant le plus informatif de la phrase (rhème propre), ce qui se confirme par la construction parallèle *alias talentum magnum*. Sans vouloir entrer dans les détails concernant la pragmatique, nous aimerions préciser que de nombreux travaux utilisant une approche pragmatique apportent de nouvelles données et, de ce fait, enrichissent notre connaissance des faits latins [9].

Parmi les travaux qui poursuivent la voie de J. Marouzeau en ce sens qu'ils n'adoptent pas un cadre théorique spécial, les études d'ensemble sont plutôt rares. En France, c'est François Charpin qui a « osé » rouvrir le dossier d'ordre des mots [10]. Il y a davantage d'études ponctuelles consacrées à des questions spécifiques, par exemple, les travaux de René Amacker sur la *traiectio* chez Varron ou ceux de Chantal Kircher sur la place des adjectifs utilisés avec les noms tels *dies*, *tempus* et *locus* [11]. Parmi les ouvrages rédigés dans d'autres langues, il convient de mentionner la thèse de N. Lisón sur le syntagme nominal, consacrée aux adjectifs ; l'auteur explique la place qu'ils occupent en prenant en compte leurs propriétés sémantiques, morphologiques et syntaxiques. En ce qui concerne les articles, nous pouvons citer, par exemple, l'étude du syntagme nominal chez Caton par Marc de Sutter ou l'étude de l'hyperbate chez Cicéron par Jonathan Powell [12].

3. L'ordre interne du syntagme nominal

Après cette brève présentation des travaux sur l'ordre des mots après Jules Marouzeau, nous nous concentrerons sur le syntagme nominal et sur l'ordre de ses composants, le nom régissant et ses expansions (adjectifs et

8. D. Panhuis, *The Communicative Perspective in the Sentence. A Study of Latin Word Order*, Amsterdam, J. Benjamins, 1982, p. 44. La théorie de perspective fonctionnelle de la phrase appelle l'élément connu du contexte « thème », l'élément le plus informatif « rhème ». La grammaire fonctionnelle parle du « topique » et du « focus ».

9. Parmi eux, D. Panhuis, *op. cit.* [n. 8], 1982 ; A. M. Devine et L. D. Stephens, *Latin Word Order. Structured Meaning and Information*, New York, Oxford University Press ; O. Spevak, *Constituent Order in Classical Latin Prose*, Amsterdam, J. Benjamins, 2010 et *L'Ordre des constituants en latin. Aspects pragmatiques, sémantiques et syntaxiques*, thèse d'habilitation, Université de Paris IV-Sorbonne, 2006.

10. Fr. Charpin, *L'Idée de phrase grammaticale et son expression en latin*, thèse, Lille 1977.

11. R. Amacker, 1998. *Ordre des mots et subordination : La* traiectio *chez Varron*, dans : B. García-Hernández (éd.), *Estudios de lingüística latina*, Madrid, Ediciones Clásicas, 139-154 ; Ch. Kircher, « L'ordre des mots dans quelques syntagmes nominaux de la *Guerre civile* de César », dans O. Spevak, (ed.), *Le Syntagme nominal en latin*, Paris, l'Harmattan, 2010, p. 41-55.

12. N. Lisón Huguet, *El orden de palabras en los grupos nominales en latín*, Saragosse, Presses universitaires, 2001 ; Marc de Sutter, « A theory of word order within the Latin noun phrase, based on Cato's *De agri cultura* », dans C. Deroux (éd.), *Studies in Latin Literature and Roman History* 4, Bruxelles, Latomus, 1986, p. 151-183 ; J. G. F. Powell, « Hyperbaton and Register in Cicero », dans E. Dickey et A. Chahoud (eds), *Colloquial and Literary Latin*, Cambridge, Cambridge University Press, 2010, p. 163-185.

génitifs), afin de montrer certaines avancées de recherche. L'ordre interne du syntagme nominal est une question très complexe. En effet, la variabilité de l'ordre interne du syntagme nominal peut avoir des « raisons » variées : elle peut avoir trait à la sémantique, ou éventuellement, à la pragmatique. En outre, étudier l'ordre des mots en latin, c'est le plus souvent étudier une langue hautement stylisée où tel ou tel ordre peut correspondre non pas seulement à une tendance linguistique – par exemple, l'antéposition d'un certain type d'adjectif – mais aussi à un effet de style recherché par l'auteur. La poésie, tout particulièrement, présente davantage de recherche stylistique que la prose de Cicéron, par exemple.

Pour expliquer la grande variabilité de l'ordre « adjectif – nom régissant », J. Marouzeau [13] a envisagé une différence entre l'adjectif à valeur qualificative et l'adjectif à valeur déterminative : l'adjectif qualificatif (par exemple, « bon ») manifeste une tendance à se placer avant le substantif ; en revanche, l'adjectif déterminatif (par exemple, « rustique ») s'y postpose. Nous proposons de prolonger sa réflexion en affinant les valeurs que les adjectifs sont susceptibles d'assumer. Un extrait emprunté à Caton (*Agr*. 3, 2) nous servira pour la démonstration :

> *Patrem familiae uillam rusticam bene aedificatam habere expedit, cellam olearium, uinariam, dolia multa, uti lubeat caritatem expectare ; et rei et uirtuti et gloriae erit. Torcularia bona habere oportet, ut opus bene effici possit. Olea ubi lecta siet, oleum fiat continuo, ne corrumpatur ; cogitato quot annis tempestates magnas uenire et oleam deicere solere*.
>
> « Il est avantageux que le maître ait une ferme bien construite, un cellier à huile, à vin, de nombreuses jarres, pour attendre, s'il lui plaît, la hausse des prix ; sa fortune, son mérite et sa renommée y gagneront. Il faut avoir de bons pressoirs, pour que le travail puisse être bien fait. Quand les olives seront récoltées, que l'huile soit faite tout de suite, pour qu'elles ne se gâtent pas ; songez que tous les ans, d'ordinaire, surviennent de grandes tempêtes et qu'elles font tomber les olives. » (trad. R. Goujard)

Dans ce passage, tous les adjectifs sont postposés. L'importance de la postposition des adjectifs chez Caton a été signalée par M. de Sutter [14]. Elle est à mettre sur le compte du type de texte : la prose de Caton est un texte prescriptif qui donne des conseils pratiques à propos de type, de qualité ou de quantité d'objets à utiliser. La postposition des adjectifs « déterminatifs », *olearium* et *uinariam*, par rapport à *cellam* n'est nullement surprenante. En revanche, comment comprendre que les adjectifs qualificatifs *bona* et *magnas* ne soient pas antéposés mais eux aussi postposés. En fait, on peut préciser leur valeur : ils servent à exprimer la qualité de *torcularia* et de *tempestates* pris d'un point de vue **objectif**. En effet, l'auteur ne nous communique pas ses appréciations personnelles mais il indique les qualités d'une manière générale : les *torcularia bona* sont ceux qui sont fiables et

13. J. Marouzeau, *op. cit*. [n. 1], p. 13-16.
14. M. de Sutter, *art. cit.* [n. 12].

font un travail satisfaisant ; les *tempestates magnas* sont les tempêtes plus fortes que normalement.

En revanche, lorsque Caton (*Agr*. 7, 6) dit : *Boues maxima diligentia curatos habeto.* « Ayez des bœufs très bien soignés. » (trad. R. Goujard), l'adjectif antéposé *maxima*, au superlatif, ne sert pas à exprimer une propriété de *diligentia* mais la manière dont Caton lui-même l'envisage.

De même, lorsque Cicéron, dans sa troisième *Philippique* (3, 4), parle d'un crime inexcusable commis par Antoine, à savoir l'exécution de trois cents centurions et soldats devant sa femme Fulvia pour réprimer une sédition : *quippe qui in hospitis tectis Brundisi fortissimos uiros optimosque ciuis iugulari iusserit* « lui qui, dans la maison d'un hôte, à Brindes, a donné l'ordre d'égorger des hommes très valeureux, d'excellent citoyens » (P. Wuilleumier), il emploie *fortissimos* et *optimos* en antéposition. Ces deux adjectifs, au superlatif, expriment des évaluations personnelles, **subjectives**, de l'auteur. Les adjectifs pourvus d'une telle valeur, par exemple : *formidolosum* ou *durissimum*, appliqués à *bellum* « une guerre très redoutable, très dure » ; *calamitosus* ou *laetissimus* appliqués à *dies* « la journée désastreuse, le jour le plus heureux » se rencontrent souvent en antéposition parce qu'ils traduisent une évaluation personnelle de l'auteur [15]. En outre, c'est en particulier ce type d'adjectifs qui subit la séparation du nom régissant (disjonction). Les évaluations quant à la vérité ou la justesse d'une *opinio* ou d'une *quaestio*, par exemple : *uera*, *falsa*, *dubia*, *legitima*, *iniusta* « opinion / enquête vraie, fausse, douteuse, légitime, injuste » représentent les cas encore plus nets. Leur application est le résultat d'un jugement fait par le locuteur ou par l'auteur, par exemple (Cic., *I Verr*. 42) :

> *An iste umquam de se bonam spem habuisset, nisi de uobis malam opinionem animo inbibisset ?*
>
> « Cet homme aurait-il jamais pu concevoir quelque bonne espérance pour lui-même, si son esprit n'avait été pénétré d'une mauvaise opinion à votre endroit ? » (trad. H. de La Ville de Mirmont)

Si cette subdivision des adjectifs qualificatifs en des évaluations subjectives et objectives est juste, nous pouvons considérer d'autres groupes sémantiques d'adjectifs, par exemple, ceux qui servent à indiquer la place occupée par une entité. Ce sont des expressions comme *postremus* ou *extremus*, pour lesquels l'antéposition est la plus fréquente, par exemple : *postrema nauis* (Cic., *II Verr*. 5, 90) « le dernier navire » :

> *Tum ut quisque in fuga postremus, ita in periculo princeps erat ; postremam enim quamque nauem piratae primam adoriebantur.*
>
> « Alors le dernier dans cette fuite occupait la première place dans le danger ; car c'était toujours le dernier vaisseau que les pirates assaillaient le premier. » (trad. G. Rabaud).

15. O. Spevak, *The Noun Phrase in Classical Latin Prose*, Leyde-Boston, Brill, 2014, p. 165.

En effet, cet adjectif, indiquant une place relative, n'exprime pas une propriété inhérente au référent : dans notre exemple, la *postrema nauis* une fois capturée, c'est l'avant-dernière qui deviendra *postrema.* L'antéposition de l'adjectif *postremus* s'explique par le fait qu'il exprime un état passager, et non pas une propriété permanente. En outre, les numéraux ordinaux, majoritairement antéposés, semblent relever de la même catégorie.

Les expressions déictiques tel *hodiernus dies* « aujourd'hui » (Cic., *Cat.* 3, 1) ou *crastinus dies* « la journée de demain » (Cic., *Att.* 15, 8, 2) se rattachent au moment de l'énonciation et indiquent, respectivement, le jour en cours et le jour suivant. Leurs référents varient en fonction de l'écoulement du temps et l'antéposition de ces adjectifs – qui sont, en fait, des adjectifs de type « déterminatif » – correspond à l'application temporaire et passagère de ces propriétés.

En somme, la sous-catégorisation des adjectifs permet d'aboutir à une conclusion plus générale : les adjectifs qui expriment des propriétés inhérentes au référent (*olearius*, *uinarius*) ou des qualités envisagées généralement (*bonus* et *magnus* dans le texte précité) sont souvent en postposition. En revanche, les qualifications subjectives, les jugements et les indications d'une place relative émanent du locuteur : leur application résulte d'une évaluation personnelle ou d'une opération intellectuelle.

Cependant, les adjectifs à valeur subjective peuvent se rencontrer en postposition et les adjectifs à valeur objective en antéposition. Cela se produit, par exemple, lorsque l'auteur cherche à mettre en relief un adjectif comme en Cic., *Phil.* 14, 8, par exemple où *inexpiabile* porte une emphase :

> *Bellum inexpiabile infert quattuor consulibus unus omnium latronum taeterrimus*.
>
> « Une guerre inexpiable est lancée contre quatre consuls par le plus affreux de tous les brigands ». (trad. P. Wuilleumier).

La place des génitifs est plus délicate à saisir. J. Marouzeau [16] a proposé de parler de « complément déterminatif », parallèlement aux adjectifs déterminatifs : *uita hominum – uita humana* « la vie des gens – la vie humaine ». Ce point de vue permet effectivement d'interpréter un bon nombre de cas. Après J. Marouzeau, de nombreuses études, en particulier typologiques, ont été consacrées à la place prénominale et postnominale du génitif et elles ont apporté des relevés statistiques [17]. Les données chiffrées montrent 50 % environ pour l'antéposition et pour la postposition du génitif. Un tel pourcentage rend l'interprétation des faits très difficile.

La grande variabilité de la place du génitif – plus importante encore que celle de l'adjectif – peut avoir des raisons variées. Parmi elles, le fait que le syntagme comportant un nom et un complément au génitif réunit deux noms dont chacun a (le plus souvent) un référent, par exemple,

16. J. Marouzeau, *op. cit.* [n. 1], p. 124.

17. Parmi elles, nous mentionnerons ici seulement J. N. Adams, *op. cit.* [n. 5], p. 70-100, et, le plus récemment, A. Ledgeway, *From Latin to Romance: Morphosyntactic Typology and Change*, Oxford, Oxford University Press, 2012, p. 214.

templum Concordiae « le temple de la Concorde » ; tel n'est pas le cas des syntagmes comportant un adjectif. Les études modernes consacrées à la place du génitif ont envisagé des interprétations diverses de sa variabilité, en s'intéressant aux aspects pragmatiques et sémantiques (en particulier, à la nature du référent du nom au génitif). Les résultats des analyses sont divers et peuvent être contradictoires. Sans vouloir entrer dans le détail ici, nous aimerions mentionner au moins certains facteurs susceptibles d'éclairer la place occupée par le génitif. Tout d'abord, il convient revenir au « complément déterminatif » avancé par J. Marouzeau [18] :

> « Cette construction (la postposition du génitif) convient en particulier aux cas où il s'agit d'exprimer l'appartenance ou la définition, en tout cas le rapport à un individu, à un groupe, à une espèce ; elle recouvre ainsi à peu près l'emploi de l'adjectif discriminatif, et, comme lui, le substantif au génitif est normalement postposé ».

En effet, en tant que complément « déterminatif », le génitif en postposition spécifie en quelque sorte le nom régissant en ce sens que *Concordiae* restreint l'application de *templum* : il est question du temple de la Concorde parmi de nombreux autres temples existants. Ce trait permet d'expliquer non seulement la postposition du génitif dans certains expressions figées : *tribunus plebis*, *magister equitum*, *pater familias*, mais aussi celle des syntagmes « librement » formés, par exemple (Cic., *Har*. 11) :

> *Sed primum expiabo religionem aedium mearum, si...*
>
> « Mais d'abord j'effacerai le caractère religieux de ma maison, si... » (trad. P. Wuilleumier).

où le génitif postposé spécifie ce qui est présenté par le caractère religieux car *religio* peut s'appliquer à de nombreuses autres entités.

En revanche, antéposé, le génitif n'a pas une telle valeur :

> « Il (nom régissant) est en seconde place si la notion qu'il exprime est d'ordre général, représente une donnée courante, qui n'appelle aucun commentaire [19] ».

L'absence de la valeur « discriminative » s'observe dans les expressions comme *rerum natura* « la nature des choses », *solis occasus* « le coucher du soleil », *belli initium* « le commencement de la guerre ». En d'autres termes, l'antéposition du génitif est un signal du fait que le génitif est dépourvu de la valeur « discriminative » ou qu'il ne sert pas à spécifier le nom régissant. C'est un point qui mérite un examen plus approfondi car les éléments « déterminatifs » en antéposition sont difficiles à interpréter.

Les études récentes qui traitent de la place occupée par le génitif font intervenir un paramètre contextuel afin de séparer les génitifs dont le référent

18. J. Marouzeau, *op. cit.* [n. 3], p. 28.
19. J. Marouzeau, *op. cit.* [n. 3], p. 31.

est connu en contexte des génitifs dont le référent est nouvellement mentionné. Menées dans les cadres théoriques divers, elles s'accordent sur ce point : les génitifs dont le référent est connu en contexte privilégient l'antéposition [20]. L'exemple suivant l'illustre très bien (Caes., *G*. 5, 16, 3) :

> *Toto hoc in genere pugnae... Equites autem... Equestris autem proelii ratio et cedentibus et insequentibus par atque idem periculum inferebat.*
>
> « Au cours de ce genre de combat... Quant à la cavalerie... Cette manière de combat de cavalerie offrait exactement le même danger pour le poursuivant et le poursuivi » (trad. L.-A. Constans).

César décrit une bataille et précise le rôle que la cavalerie y avait. Le complément au génitif *equestris proelii*, complétant le nom *ratio*, a un référent connu en contexte : la phrase fournit une information sur le combat équestre et, plus spécifiquement, sur ses modalités (*ratio*). Le complément au génitif assurant cet enchaînement de l'information est placé en premier dans la phrase et aussi dans son syntagme. L'arrangement de ce syntagme fait penser aux syntagmes comportant un anaphorique, par exemple, *eam nauem* (Cic., *II Verr*. 5, 44), qui, placé en tête de phrase, reprend un élément déjà connu. Cicéron parle d'un navire de transport que Verrès s'est fait construire par la cité de Messine pour transporter les objets précieux qu'il avait volés en Sicile :

> *Nauem uero cybaeam maximam... tibi donatamque esse dico... Eam nauem nuper egomet uidi Veliae multique alii uiderunt.*
>
> « Je dis qu'un énorme vaisseau de transport... a été construit pour toi... J'ai vu naguère ce vaisseau à Vélie, et beaucoup d'autres l'ont vu » (trad. G. Rabaud).

Ce phénomène s'observe dans la prose latine technique lorsqu'il s'agit d'organiser et de traiter une matière complexe. H. Pinkster l'a montré pour Pline l'Ancien [21] ; voici un exemple emprunté à Vitruve. Ce dernier étudie des styles architectoniques et fournit des indications sur les temples construits dans ces proportions. *Huius* y réfère au style que Vitruve (3, 2, 6) vient de décrire, le *pseudodipteros* :

> *Huius exemplar Romae non est, sed Magnesiae…*
>
> « S'il n'existe pas à Rome d'exemple de ce type, il en est un à Magnésie… » (trad. P. Gros).

20. Ce sont en particulier la grammaire générative, la perspective fonctionnelle de la phrase et la grammaire fonctionnelle. On parle alors des génitifs porteurs de la fonction de « topique » ; voir, par exemple : A. M. Devine et L. D. Stephens, *op. cit.* [n. 9], p. 318, et O. Spevak, *op. cit.* [n. 15], p. 100.

21. H. Pinkster, « The language of Pliny the Elder », dans : T. Reinhardt *et al.* (éds), *Aspects of the Language of Latin Prose*, *Proceedings of the British Academy* 129, Oxford, Oxford University Press, p. 239-256.

Cependant, un référent donné par le contexte n'est pas placé en antéposition de manière mécanique. Le génitif *haruspicinae* n'est pas nouveau dans le passage donné, mais il n'est pas antéposé parce que l'élément nouveau, c'est *ortum*, « son origine », mis en relief en tête de la phrase (Cic., *Diu*. 2, 50) :

Sed quid plura ? Ortum uideamus haruspicinae… Tages quidam dicitur…

« Mais pourquoi continuer ? Voyons l'origine de l'haruspicine… On dit qu'un certain Tagès… » (trad. J. Kany-Turpin).

Un autre cas d'antéposition qui se laisse identifier aisément est celui de l'opposition d'une entité par rapport à une autre (« le contraste »). Chez Cicéron (*II Verr*. 4, 123), on rencontre, par exemple, *Mineruae templum* avec le génitif en antéposition parce que la divinité, connue en contexte, s'oppose en même temps aux autres divinités :

Aedes Mineruae est in insula... Verres qui non Honori neque Virtuti quemadmodum ille, sed Veneri et Cupidini uota deberet, is Mineruae templum spoliare conatus est.

« Il y a dans l'Île un temple de Minerve... Verrès, qu'engageaient des vœux faits non pas à l'Honneur et à la Vertu, comme Marcellus, mais à Venus et à Cupidon, a pillé autant qu'il a pu le temple de Minerve » (trad. G. Rabaud).

L'idée d'opposer deux (ou plusieurs) éléments concerne non seulement les compléments au génitif, mais aussi les adjectifs. Elle intervient souvent dans les récits historiques où il s'agit de décrire les actions des parties adverses. Par exemple, l'antéposition de *Iugurthae*, avec un référent bien connu en contexte, résulte de l'opposition par rapport à Hiempsal, car Jugurtha a donné l'ordre d'introduire ses soldats dans la maison de son licteur numide chez qui Hiempsal logait (Sall., *Jug*. 12, 4).

(Hiempsal...) Numida mandata breui conficit atque, uti doctus erat, noctu Iugurthae milites introducit.

« (Hiempsal...) Le Numide exécute aussitôt ses ordres et, suivant les instructions reçues, il introduit nuitamment les soldats de Jugurtha » (trad. A. Ernout).

Les adjectifs d'appartenance – qui sont de type « déterminatif », eux aussi – manifestent une même tendance de placement. Par exemple, lorsque César relate les événements du côté de César, puis passe à la partie adverse, aux soldats d'Afranius (Caes., *C.* 1, 69, 1), il emploie l'adjectif *Afraniani* en antéposition. Celle-ci a une double justification : le référent (*Afraniani milites*) est connu en contexte et, en même temps, un contraste est établi entre Afranius et César.

Caesar… Ac primo Afraniani milites uisendi causa laeti ex castris procurrebant.

« César… Tout d'abord les soldats d'Afranius, poussés par la curiosité, se mirent, tout joyeux, à courir hors du camp » (trad. P. Fabre).

Cependant, une opposition entre deux éléments n'implique pas toujours une antéposition du génitif ou de l'adjectif. Dans l'exemple emprunté à Cicéron (*Att*. 14, 13, 2), les deux personnages ont été mentionnés au contexte précédent, mais les génitifs *Sexti* et *Bruti* sont postposés parce qu'ils spécifient le nom *castra*, l'accent est mis sur l'appartenance, non sur le camp.

Restat ut in castra Sexti aut, si forte, Bruti nos conferamus.

« Dernière solution : gagner le camp de Sextus ou, le cas échéant, de Brutus. » (trad. J. Beaujeu)

Il y a un autre phénomène qui semble produire l'antéposition, phénomène auquel peu d'attention a été accordée jusqu'à présent : le savoir partagé. Nous avons vu les cas d'antéposition des éléments connus en contexte. Dans le cas du savoir partagé, l'auteur fait intervenir la connaissance générale que le destinataire possède déjà pour identifier l'élément en question. Le locuteur français utilise l'article défini dans une telle situation. Par exemple, les *gladiatoriae familiae*, avec l'adjectif « déterminatif » en antéposition, n'ont pas été mentionnées au préalable mais le référent semble bien identifiable et dans le passage donné, Salluste (*Cat*. 30, 7) parle du *seruile bellum*, « la guerre des esclaves », qui tourmente Capoue et l'Apulie.

Itemque decreuere, uti gladiatoriae familiae Capuam et in cetera municipia distribuerentur.

« Les sénateurs décrétèrent également que les troupes de gladiateurs seraient dispersées et envoyés à Capoue et dans les autres municipes. » (trad. A. Ernout).

L'exemple suivant est encore plus net. *Homeri libros* avec l'adjectif antéposé résulte d'une référence au savoir partagé en ce sens que Pisistrate était connu comme l'éditeur des épopées homériques. C'est tout au moins ce que suggère le passif personnel *Pisistratus dicitur* « on dit que Pisistrate... » (Cic., *De or*. 3, 137) :

(Pisistratus) Qui primus Homeri libros confusos antea sic disposuisse dicitur, ut nunc habemus.

« (Pisistrate) Le premier, assure-t-on, il remédia à la confusion antérieure des poèmes homériques et les disposa dans l'ordre où nous les avons » (trad. E. Courbaud).

Un bel exemple de l'« antéposition inattendue » se rencontre chez Pline l'Ancien (34, 12). *Victoria* a une application large et le génitif *Mummi* devrait la spécifier par sa postposition, mais à propos du bronze corinthien,

la mention de Mummius et de sa prise de Corinthe en -146 se laisse interpréter comme une allusion à un fait généralement connu qu'il n'est pas nécessaire de préciser.

> *Sed cum esse nulla Corinthia candelabra constet, nomen id praecipue in his celebratur, quoniam Mummi uictoria Corinthum quidem diruit, sed...*
>
> « Du reste, bien qu'il soit certain qu'il n'existe pas de candélabres 'corinthiens', cette qualification est particulièrement répandue pour les candélabres, à cause de la victoire de Mummius qui détruisit Corinthe… » (trad. H. Le Bonniec).

Dans le même ordre d'idées, il convient de mentionner le syntagme *ille calamitosus dies* où la référence au savoir partagé est explicitement signalée par *ille* ; l'adjectif *calamitosus* s'insère entre le démonstratif et le nom régissant. Ce syntagme réfère au jour anniversaire de la prise de Syracuse par M. Claudius Marcellus en -212, qui est, dans le contexte donné, bien identifiable. Ce jour était célébré car Marcellus, frappé par la beauté des œuvres d'art, avait épargné la ville, tandis que Verrès a obligé les Syracusains de supprimer cette fête et de célébrer à leur place sa propre fête (Cic., *II Verr*. 4, 151) :

> *Idem diem festum Verris nomine agerent, cum iste a Syracusanis quae ille calamitosus dies reliquerat ademisset.*
>
> « Ils célébraient à sa place une fête en l'honneur de Verrès, l'homme qui les avait privés de tout ce que leur avait laissé cette désastreuse journée » (trad. G. Rabaud).

4. Les effets du style

La variabilité de la place de l'adjectif et du génitif est exploitée dans des figures stylistiques, en particulier le parallélisme et le chiasme. Si le parallélisme repose sur une répétition d'un certain ordre (nom – adjectif), le chiasme consiste en une inversion de l'ordre de départ. J. Marouzeau en a repéré de beaux exemples (Varr., *Ling*. 6, 96) [22] :

> *Sed quoniam in hoc de paucis rebus uerba feci plura, de pluribus rebus uerba faciam pauca.*
>
> « Mais puisque dans ce développement j'ai accordé une surabondance de mots à un petit nombre de questions, j'accordai à une surabondance de questions un petit nombre de mots. » (trad. P. Flobert)

où l'on a un élégant chiasme de *de paucis rebus* et de *uerba plura*, reproduit dans la proposition subséquente. Le chiasme se rencontre fréquemment dans

22. J. Marouzeau, *op. cit*. [n. 1], p. 177.

la prose latine et ses exemples sont nombreux, avec des adjectifs comme avec les compléments au génitif (Cic., *Off.* 2, 11) :

Ratione autem utentium duo genera ponunt, deorum unum, alterum hominum.

« Quant à ceux qui ont l'usage de la raison, on en donne deux catégories, l'une est celle des dieux, l'autre, celle des hommes » (M. Testard).

La disjonction ou hyperbate que les auteurs manient avec une grande souplesse est sans doute la propriété la plus remarquable du syntagme nominal latin, doté, nous l'avons vu, d'une grande flexibilité. On s'est intéressé beaucoup – et s'intéressera encore, sans doute – à ce phénomène qui consiste à séparer des éléments formant syntaxiquement un ensemble et qui est pratiquement impossible en français. Cependant en latin, la production et la bonne intellection des syntagmes disjoints est garantie par l'accord en genre, nombre et cas auquel l'adjectif est soumis. Les disjonctions, dont on peut distinguer divers types, ont été étudiées de plusieurs points de vue : l'ordre dans lequel le nom et l'adjectif apparaissent, l'élément mis en relief et la nature du segment qui produit la disjonction.

La disjonction du syntagme nominal est généralement considérée comme un procédé stylistique qui, avec l'inversion, représente une modification de l'ordre de base [23]. En effet, la disjonction (Plaut., *Capt*. 273) :

Eugepae, Thalem talento non emam Milesium.

« Hurrah ! Je n'achèterais pas pour un talent Thalès de Milet » (trad. P. Grimal),

permet de mettre en relief le nom et a une fonction stylistique car elle souligne l'allitération-calembour *Thalem talento*, comme l'a bien montré J. Marouzeau. De même, l'adjectif qui exprime une « qualité impressionnante » est mis en relief « pour faire l'impression sur la sensibilité des juges » [24] dans (Cic., *Cat*. 1, 1) :

Quem ad finem sese effrenata iactabit audacia ?

« Jusqu'où s'emportera ton audace effrénée ? » (trad. É. Bailly).

Dans cet exemple, on pourrait également envisager l'idée que la disjonction permet de créer une belle fin de phrase, euphonique, à la différence de *effrenata audacia iactabit.*

« La disjonction apparaît ainsi comme un procédé expressif, propre à réaliser ou renforcer des effets de style. Aussi, la rencontre-t-on particulièrement dans la prose d'art, oratoire ou descriptive, et dans la poésie, surtout à partir du début de l'Empire » [25].

23. J. Marouzeau, *op. cit*. [n. 1], p. 106 sqq. et [n. 3], p. xi.
24. Les deux exemples cités sont étudiés par J. Marouzeau, *op. cit.* [n. 1], p. 111 et 117.
25. J. Marouzeau, *op. cit*. [n. 3], p. 11.

Nous aimerions illustrer, à l'aide de quelques exemples, le fait que la disjonction n'est pas toujours un moyen d'ornement stylistique. La disjonction existe dans des langues modernes, par exemple, dans les langues slaves. Le cas le plus net est celui de la phrase interrogative où le nom peut être disjoint du terme interrogatif (Plaut., *Pseud.* 1195) :

Quem tu Pseudolum, quas tu mihi praedicas fallacias ?

« De quel Pseudolus, de quelles fourberies parles-tu ? » (trad. P. Grimal).

Cette phrase est prononcée par l'esclave Harpax, qui, dans la situation donnée, cherche à être expressif et insistant. Harpax aurait pu formuler sa phrase ainsi : *quas fallacias tu mihi praedicas ?* Le syntagme *quas fallacias*, avec plus particulièrement le terme interrogatif lui-même, constitue le noyau de la phrase interrogative : c'est précisément sur cet élément que l'interrogation porte (le « rhème propre »). En conséquence, en tant qu'élément le plus important, il est disjoint. Ce type de disjonction se rencontre couramment dans les langues slaves et A. Siewierska a montré qu'en polonais, il est même caractéristique de la langue spontanée et représente un moyen expressif [26].

On comprend alors pourquoi la disjonction se produit souvent avec les adjectifs qui traduisent une émotion personnelle, comme *magnus*, *maximus*, *egregius*..., antéposés ou postposés. En effet, le procédé de disjonction permet de mettre en relief l'adjectif porteur d'une emphase (Cic., *Diu*. 2, 12) [27] :

Bene qui coniciet, uatem hunc perhibebo optumum.

« Celui qui conjecture bien, je le tiendrai pour le meilleur prophète » (trad. J. Kany-Turpin).

Cependant, il est moins aisé d'expliquer la disjonction des adjectifs de type « déterminatif » – et des compléments au génitif –, en particulier, lorsqu'ils sont antéposés. En Cicéron (*Rep*. 3, 12) :

(Platon) ... et reperiret et tueretur, alter (Aristoteles) autem de ipsa iustitia quattuor impleuit sane grandes libros.

« Tandis que Platon trouvait et défendait cette idée, l'autre (Aristote) a exclusivement consacré à l'étude de la justice quatre livres vraiment considérables » (trad. E. Bréguet),

grandes libros est séparé de *quattuor* – ou *quattuor* de *grandes libros*, – et l'on peut difficilement parler d'une emphase dans ce cas. En effet, insister sur la valeur de « quatre » ne se justifie pas dans le contexte donné : Cicéron y fait allusion à la *République* de Platon en dix livres, qui a pour

26. Pour les références, voir O. Spevak, *op. cit*. [n. 9], p. 23.

27. Cicéron rend ainsi un vers grec bien connu (*quidam Graecus uulgaris uersus*), devenu proverbial : μάντις δ'ἄριστος ὅστις εἰκάζει καλῶς (cf. également Cic., *Att*., VII, 13, 4). Il est attribué à Euripide (Eur., *Inc*., *fab*., fr. 973 Nauck), quelque fois aussi à Ménandre. À noter que μάντις ἄριστος « le meilleur prophète » n'y est pas disjoint.

sous-titre Περὶ δικαίου, et au dialogue d'Aristote, intitulé Περὶ δικαιοσύνης, aujourd'hui perdu [28]. Du point de vue de l'information véhiculée par cet énoncé, *quattuor sane grandes libros* est l'élément le plus informatif, et de ce fait, il est disjoint. Chez César (*G*. 7, 20, 10) lorsqu'il est question d'une ruse où des esclaves (*calones* « valets d'armée ») se prennent pour des soldats légionnaires :

> *Hi iam ante edocti, quae interrogati pronuntiarent, milites se esse legionarios dicunt.*
>
> « Il fait comparaître des esclaves… Instruits d'avance de ce qu'ils devaient répondre, ils disent qu'ils sont des soldats légionnaires » (trad. L.-A. Constans),

le syntagme nominal *milites legionarios*, avec un adjectif déterminatif postposé avec disjonction, représente l'information essentielle de l'énoncé. En séparant les deux éléments, César le met ainsi en relief.

Nous aimerions ajouter quelques remarques sur la poésie. En effet, ce sont surtout les poètes qui ont recours aux procédés stylistiques comme *uariatio*, chiasme, hyperbate, et qui exploitent volontiers la souplesse de l'ordre des mots latin. A. M. Martín Rodríguez [29] a récemment consacré une étude aux aspects stylistiques du syntagme nominal chez Ovide et il a montré que son corpus atteste une préférence nette pour l'antéposition de l'adjectif par rapport à son substantif et pour la disjonction du syntagme nominal (Ov., *Met*. 6, 576-577) :

> *Stamina barbarica suspendit callida tela*
> *purpureasque notas filis intexuit albis.*
>
> « Par une ruse habile, ayant suspendu la chaîne d'une toile à un métier barbare, elle tisse à travers ses fils blancs des lettres de pourpre » (trad. G. Lafaye).

Dans ces deux vers, trois modèles différents de l'ordre des mots se rencontrent : adjectif – substantif avec disjonction (*barbarica... tela*), adjectif – substantif avec disjonction produite par un élément grammatical (*purpureas*que *notas*) et substantif – adjectif avec disjonction (*filis... albis*). Ces procédés servent à Ovide à des effets stylistiques variés, par exemple, l'« inclusion » [30], en ce sens que la disjonction par *diues Philomela* accompagne l'idée d'une brillante parure que le personnage porte :

> *Ecce uenit magno diues Philomela paratu* (Ov., *Met*. 6, 451)
>
> « Voici qu'arrive Philomèle, riche d'une brillante parure » (trad. G. Lafaye).

28. Voir la note d'E. Bréguet, *Cicéron, La République*, tome II, Paris, Les Belles Lettres, 1980, p. 157.

29. A. M. Martín Rodríguez, « Quand le signifiant est aussi significatif : effets de sens dans l'ordre des mots du syntagme nominal chez Ovide », dans O. Spevak, (ed.), *Le Syntagme nominal en latin*, Paris, l'Harmattan, 2010, 97-118.

30. A. M. Martín Rodríguez, *art. cit*. [n. 29], p. 110.

5. La pragmatique et la stylistique

Nous avons essayé de montrer les principaux aspects pragmatiques de l'ordre des mots en latin, puis, nous avons brièvement mentionné des aspects stylistiques. La question qui se pose de savoir est la suivante : quel est le rapport entre ces deux approches ? Sont-ils compatibles ? Posons-nous une question concrète : quel est le rapport entre la variabilité de l'ordre des mots et la prose métrique ou nombre oratoire (*oratio numerosa*) ? Cette question, complexe et compliquée, mériterait un examen détaillé. Pour l'instant, nous proposons d'examiner brièvement quelques variations de l'ordre mentionnées par Cicéron dans son *Orateur* afin de déterminer en quoi consistent des modifications stylistiques du point de vue pragmatique. En montrant l'utilité du nombre oratoire, Cicéron propose des alternatives. Il cite d'abord trois exemples de son discours perdu, *Pro Cornelio*, dont nous n'introduirons que le premier parce que les deux autres sont analogues (Cic., *Orat*. 232) :

> *'Neque me diuitiae mouent, quibus omnis Africanos et Laelios multi uenalicii mercatoresque superarunt' ; immuta paululum, ut sit : 'multi superarunt mercatores uenaliciique', perierit tota res.*
>
> « 'Les richesses ne me touchent pas, ces richesses qui ont donné à de multiples marchands d'esclaves et commerçants de l'emporter sur les Scipions et les Laelius.' Fais un léger changement ; écris *multi superarunt mercatores uenaliciique* ; tout l'effet est détruit » (trad. H. Bornecque)

Cet exemple illustre la différence avec une phrase « bien construite », au style travaillé, comportant une fin rythmée : *mercatoresque superarunt* (– u u u – u̲), constituée d'un péon premier suivi d'un spondée – séquence pour laquelle Cicéron avait une prédilection particulière, de type *esse uideatur*. En revanche, *uenaliciique* est une fin d'hexamètre (– u u – u̲) [31].

Du point de vue linguistique, la phrase est constituée de la séquence : l'objet direct, suivi du sujet et du verbe. La modification proposée (*permutatio*) consiste à inverser la place du sujet et celle du verbe. Du point de vue pragmatique, le verbe transitif *superarunt* n'a pas ici une valeur pragmatique spéciale ; dans les deux autres exemples cités par Cicéron au même passage, on a : *uicerunt* et *potuisse superari* qui relèvent du même type sémantique. L'objet ou le sujet sont, dans de tels cas, plus importants sur le plan informationnel, c'est-à-dire que l'information qu'ils véhiculent est généralement plus saillante que l'information véhiculée par le verbe. Le contexte manque pour pouvoir déterminer la valeur de *omnes Africanos et Laelios*, pour savoir si c'est une information nouvelle ou un élément déjà connu ; cependant, il semble que c'est le sujet de la phrase (*multi uenalicii mercatoresque*) qui est porteur de l'information essentielle. Si cette analyse est correcte, l'alternative proposée par Cicéron, qui « détruit » l'effet stylistique, consiste en une permutation du constituant pragmatiquement « neutre » (le verbe) et du

31. Voir les notes d'H. Bornecque (*ad loc.*) et L. Laurand, *Études sur le style des discours de Cicéron*, II, Paris, Les Belles Lettres, 1927, p. 294. Voir également H. Bornecque, *Les Clausules métriques latines*, Lille, Bibliothèque universitaire, 1907, p. 75-76, et H. Bornecque, « Les clausules métriques dans l'*Orator* », *RPh* 28, 1905, p. 40-50.

constituant véhiculant l'information nouvelle (le sujet). Il importe de souligner que les deux phrases sont parfaitement acceptables et grammaticales. Que peut-on conclure de ces observations ? D'abord, Cicéron préfère finir la phrase sur un élément « léger » du point de vue informatif en y apposant un « point » qui conclut la « pensée » entière : c'est le verbe qui, disposé dans une séquence euphonique, permet de créer une fin rythmée. Du point de vue pragmatique, les reformulations proposées par Cicéron consistent à éviter que l'élément le plus informatif vienne en dernier.

Prenons un exemple différent. Au paragraphe suivant, 233, Cicéron propose de « corriger » une phrase de C. Gracchus, empruntée au discours que ce dernier a prononcé, en 124 av. n. è., devant les censeurs (Cic., *Orat*. 233) :

> *'Abesse non potest quin eiusdem hominis sit probos improbare qui improbos probet'; quanto aptius, si ita dixisset: 'quin eiusdem hominis sit qui improbos probet probos improbare'!*
>
> « 'Il ne peut manquer qu'un même homme qui approuve les hommes malhonnêtes va désapprouver les hommes honnêtes.' Combien a phrase aurait été mieux faite, s'il avait dit : *quin eiusdem hominis sit qui improbos probet probos improbare* !' »

Dans ce cas, où le mot le plus informatif est *probos*, Cicéron propose d'invertir les deux membres de la phrase. La clausule proposée, *probet probos improbare* (– u – – u – u), est constituée d'un crétique suivi d'un dichorée (ditrochée), alors que *improbos probet* (– u – u u) est une suite de iambes.

Lorsque Cicéron cite une phrase empruntée au discours de Gaius Carbo, prononcé devant une assemblée (Cic., *Orat*. 214) :

> *'Patris dictum sapiens, temeritas filii comprobauit'; hoc dichoreo tantus clamor contionis excitatus est, ut admirabile esset… Verborum ordinem immuta, fac sic : 'comprobauit filii temeritas', iam nihil erit*,
>
> « 'La témérité du fils approuva la parole raisonnable du père'. Le ditrochée final souleva, dans l'assemblée, des applaudissements indicibles… Change l'ordre des mots ; dis : *comprobauit filii temeritas*, tout l'effet aura disparu. » (trad. H. Bornecque),

temeritas filii est le constituant le plus informatif de cette phrase. L'effet stylistique – et, en même temps, l'organisation de l'information – consiste à établir un contraste entre deux syntagmes : *patris dictum sapiens* et *temeritas filii*, plus particulièrement, entre les deux génitifs. De ce fait, le verbe reste, dans ce cas, le moins informatif et, placé en dernier, il produit un effet « oratoire » portant sur le syntagme nominal placé avant.

Quintilien reviendra sur des améliorations de la disposition des mots dans la phrase dans son *Institution oratoire* (*Inst*. 8, 6, 64).

> *Nec aliud potest sermonem facere numerosum quam opportuna ordinis permutatio*

> « rien d'autre ne peut rendre rythmique la prose qu'une mutation opportune dans l'ordre <des mots> » (trad. J. Cousin),

constate-t-il dans un passage consacré aux clausules. Pour l'illustrer, il choisit un exemple emprunté à Cicéron (*Cluent*., 1) concernant l'hyperbate ou disjonction d'un syntagme nominal (Quint., *Inst*. 8, 6, 65) :

> *'Animaduerti, iudices, omnem accusatoris orationem in duas diuisam esse partes.' Nam 'in duas partes diuisam esse' rectum erat, sed durum et incomptum*.

> « 'J'ai observé, juges, que le discours de l'accusateur était dans son ensemble divisé en deux parties'. En fait, l'ordre normal aurait été : *in duas partes diuisam esse* ; mais c'était dur et négligé » (trad. J. Cousin).

Encore dans cet exemple, nous pouvons observer que l'information nouvelle est véhiculée par le segment *in duas partes* avec l'emphase sur *duas*. Cicéron a alors recours à l'hyperbate : il sépare *in duas ... partes*, pour, juste après, expliquer de quelles parties il s'agit. Quintilien propose comme variante *in duas partes diuisam esse*, avec le verbe en fin de phrase mais il préfère la variante avec l'hyperbate parce qu'elle plus agréable.

À l'aide de ces quelques exemples, nous avons essayé de montrer qu'une analyse pragmatique et des aspects stylistiques sont loin de s'exclure mutuellement : ils sont, au contraire, complémentaires.

Dans tous les cas mentionnés, nous avons des variantes de l'ordre des mots qui sont, du point de vue grammatical, acceptables. La différence entre elles réside dans le rythme : la reformulation proposée est meilleure du point de vue de l'effet oratoire qu'elle produit. Il convient de rapprocher ces exemples du passage célèbre de l'*Institution oratoire* de Quintilien qui est généralement évoqué pour montrer que la place du verbe latin est à la fin de la phrase [32]. S'y réfèrent non pas seulement les stylisticiens, mais également les latinistes qui s'occupent de la typologie :

> *Verbo sensum cludere multo, si compositio patiatur, optimum est : in uerbis enim sermonis uis est*. (Quint., *Inst*. 9, 4, 26)

> « Terminer la phrase par un verbe, c'est de beaucoup ce qui convient le mieux si l'arrangement le permet. Car c'est dans le verbe que réside la force du propos » (trad. J. Cousin).

Cependant, ce fameux passage de Quintilien sur l'ordre des mots (9, 4, 23-32) s'inscrit dans un exposé sur l'arrangement des mots (*compositio uerborum*) et représente l'un des trois facteurs de ce dernier : *ordo* (« ordre »), *iunctura* (« le groupement ») et *numerus* (« le nombre »). Quintilien s'est inspiré du traité de Denys d'Halicarnasse intitulé *L'Arrangement des mots*

32. Sur ce passage et d'autres remarques de Quintilien sur l'ordre des mots, voir H. Pinkster, « Chronologie et cohérence de quelques évolutions latines et romanes », dans G. Hilty (éd.), *Actes du XX^e^ Congrès international de linguistique et philologie romanes*, Tubingen, Francke, 1993, III, 239-250.

(Περὶ συνθέσεως ὀνομάτων), en particulier de son chapitre 5. La composition (ἡ σύνθεσις) est pour Denys d'Halicarnasse une « certaine position relative des parties du discours » (ἔστι ποιά τις θέσις παρ' ἄλληλα τῶν τοῦ λόγου μορίων, D. H., *Comp*. 2, 1) [33]. Son objectif principal est d'aboutir à une composition pleine d'agrément et de beauté (ἡδεῖα καὶ καλή, D. H., *Comp*. 5, 10). Comme Casper DE JONGE l'a montré récemment, Denys d'Halicarnasse, dans le chapitre 5, cherche une réponse à la question suivante : « L'ordre des mots, fondé sur des principes naturels, produit-t-il toujours une belle composition ? » [34]. Denys d'Halicarnasse se propose de vérifier huit principes censés gouverner l'ordre des mots naturel, dont les trois premiers sont les suivants : « les noms précèdent les verbes », « les verbes précèdent les adverbes » et « ce qui précède dans le temps est précédent aussi dans l'ordre des mots ». Ces principes reposent sur un concept logique de la nature : la hiérarchie logique entre les propriétés des entités (substance, qualité, accident), formulée par les Stoïciens et supposée de se projeter dans la hiérarchie des parties du discours :

> Ἐδόκει δή μοι τῇ φύσει μάλιστα ἡμᾶς ἑπομένους οὕτω δεῖν ἁρμόττειν τὰ μόρια τοῦ λόγου, ὡς ἐκείνη βεβούληται. Αὐτίκα τὰ ὀνόματα ἡγούμην τάττειν πρὸ τῶν ῥημάτων (τὰ μὲν γὰρ τὴν αἰτίαν δηλοῦν, τὰ δὲ τὸ συμβεβηκός, πρότερον δ' εἶναι τῇ φύσει τὴν οὐσίαν τῶν συμβεβηκότων), ὡς τὰ Ὁμηρικὰ ἔχει ταυτί : ἄνδρά μοι ἔννεπε, Μοῦσα, πολύτροπον. (D. H., *Comp*. 5, 1-2)
>
> « Je croyais au début que, nous surtout qui nous conformons à la nature, nous devions, dans l'ajustement des mots, respecter ses exigences. Et donc il fallait, pensais-je, placer les noms avant les verbes (les premiers indiquent l'auteur, les seconds l'événement et, par nature, l'être précède l'événement), comme dans ce vers d'Homère : *Cet homme, dis-le moi, Muse, avec ses mille tours* » (trad. G. AUJAC et M. LEBEL).

Après avoir soumis trois principes à un examen détaillé (*Comp*. 5, 1-8), Denys conclut qu'ils ne se vérifient pas et il rejette les autres.

En parlant de l'ordre des mots, ni Denys d'Halicarnasse, ni Quintilien – il faut le souligner – ne s'occupe de la norme linguistique ou de la grammaticalité. En effet, la notion de « naturel » – φύσει « conformément à la nature » (D. H., *Comp*. 5, 1) ou δύναμις φυσική (D. H. *Comp*. 4, 21) « la propriété naturelle (l'ordre naturel) » – font référence à la doctrine stoïcienne, en particulier à la théorie des catégories et à celle des parties du discours [35]. D'après C. DE JONGE (*ibid.*), l'« ordre naturel » doit être interprété

33. Sur les problèmes du terme de *Synthesis*, ses acceptions et sa traduction, voir Denys d'Halicarnasse, *La composition stylistique*, texte établi et traduit par Germaine Aujac et Maurice Lebel, Paris, Les Belles Lettres, 1981, *Notice*, p. 9.

34. C. DE JONGE, *Between Grammar and Rhetoric. Dionysius of Halicarnassus on Language, Linguistics, and Literature*, Leyde-Boston, Brill, 2008, p. 252 et p. 273-315.

35. C. DE JONGE, « *Natura artis magistra*. Ancient rhetoricians, grammarians, and philosophers on natural word order », dans : T. VAN DER WOUDEN et H. BROEKHUIS (éd.), *Linguistics in the Netherlands*, AVT Publications 18, J. Benjamins, Amsterdam-Philadelphie, 2001, 159-166. Voir également C. DE JONGE, « From Demetrius to Dik. Ancient and Modern views on Greek and Latin word order », dans R. J. ALLAN et M. BUIJS (éd.), *The Language of Literature : Linguistic Approaches to Classical Texts*, Leyde-Boston, Brill, 2007, p. 211-232.

au sens « (onto)logique ». Ce concept a deux acceptions. Il s'agit, d'abord, de l'ordre logique, concernant la hiérarchie des classes de mots, en ce sens que, par exemple, le verbe présuppose une certaine substance ; le nom est alors hiérarchiquement supérieur au verbe et, de ce fait, il devrait le précéder dans la phrase. Ensuite, il s'agit de l'ordre chronologique, car les événements qui précèdent dans le temps sont énoncés d'abord dans la phrase ; ce principe, qui se laisse très bien illustrer par le *ueni*, *uidi*, *uici* césarien, est nommé « iconique » par les modernes. Quintilien, pour sa part, emploiera *ordo rectus* ou *ordo naturalis* (Quint., *Inst*. 9, 4, 23-27) dans le même sens.

Ce bref rappel du contexte est nécessaire pour bien comprendre les témoignages de Quintilien et ses constats sur l'ordre des mots. Ce sont, en effet, des jugements à propos de l'esthétique – la beauté du style, et non pas des jugements sur la grammaire. Quintilien parle du style idéal qui, pour lui, réunit trois aspects de la composition : *rectus ordo* « le bon ordre », *iunctura apta* « liaison adaptée » et *numerus cadens* « la cadence métrique ». Son exposé ne nous permet pas d'apprendre les règles de la disposition des mots dans la phrase latine ; il nous apporte des renseignements concernant des préférences stylistiques et des figures stylistiques et rhétoriques qui permettent d'achever le style idéal. Quintilien ne parle pas de la grammaire mais du *style*. En outre, les remarques de Quintilien ont conduit des générations de latinistes à considérer la question de l'ordre des mots en latin comme une question de *stylistique*. C'est une idée fausse : l'ordre des mots peut être amélioré par l'emploi de figures stylistiques mais fondamentalement, la variabilité de l'ordre ne relève pas de la stylistique : elle fait partie de la grammaire. On peut se demander alors : pourquoi Quintilien nous parle de la stylistique et non pas de la grammaire ? L'explication suivante s'impose : un locuteur natif n'a pas besoin d'apprendre comment disposer les mots dans une phrase parce qu'il sait, de par son expérience, construire des phrases correctes (on apprécie de telles règles en apprenant une langue étrangère). En revanche, il peut vouloir améliorer son style pour faire son discours plus élaboré et plus efficace.

6. Conclusions

Nous devons beaucoup à l'œuvre monumentale de J. Marouzeau. Il a été le premier à traiter l'ordre des mots en latin de manière systématique. Par sa méthode rigoureuse, il a déterminé des bases auxquelles se reportent tous ceux qui reprendront la question de l'ordre des mots par la suite. Au cours des cinquante années qui se sont écoulées depuis la disparition de J. Marouzeau, la linguistique moderne s'est orientée surtout vers la typologie et vers la pragmatique. Les études typologiques ont reposé la question de l'ordre de base en latin. La question est très complexe, il est vrai, mais nous espérons avoir montré que dans de grandes lignes, les recherches de J. Marouzeau se sont trouvées confirmées : les adjectifs à valeur objective privilégient la postposition, les évaluations subjectives, l'antéposition. Mais peut-on parler de l'ordre de base – ou de l'ordre « non marqué » ? Si la postposition est en corrélation avec un certain type d'adjectifs (« les déterminatifs ») et

l'antéposition avec un autre type d'adjectifs (les « évaluatifs »), on a là des raisons sémantiques qui gouvernent l'ordre interne du syntagme nominal. En outre, la disjonction du syntagme nominal peut affecter l'élément le plus important en opérant une mise en relief, procédé « expressif » sans être toujours, on l'avons vu, stylistique. Les études sur la pragmatique, dont l'ouvrage d'Henri Weil a représenté un point de départ, ont permis d'identifier des procédés qui ont trait à l'organisation de l'information fournie par un énoncé. En particulier, la distinction entre ce qui est connu en contexte et ce qui est nouveau est susceptible d'éclairer l'arrangement des constituants d'un énoncé en ce sens que l'élément connu est placé d'abord, l'élément nouveau, après. Nous espérons avoir montré que la variabilité de l'ordre des mots n'est pas une question de stylistique. L'ornementation stylistique peut s'y surajouter mais en principe, il s'agit de deux choses distinctes.

Dans la présente contribution, nous avons essayé de présenter un bref bilan des travaux récents sur l'ordre des mots en latin de même que quelques pistes à explorer, telle la question de la poésie ou celle des clausules métriques. L'héritage de J. Marouzeau a beaucoup marqué ces domaines de recherche et aujourd'hui celui qui s'intéresse à ces questions trouvera toujours des enseignements précieux et beaucoup d'inspiration dans les quatre volumes du grand maître.